

LES
ASSISES
DE LA **VIE**
ASSOCIATIVE
NOV 21
FÉV 22



7 rendez-vous
au plus près
des territoires,
pour échanger
et se projeter
ensemble !



ardeche.fr/associations



assises.associations@ardeche.fr



Acteurs majeurs de notre société, **les associations en Ardèche sont aujourd'hui près de 9000** de toutes tailles, actives dans divers champs d'action et constituent des ressources précieuses pour notre territoire.

Les associations rassemblent les habitants, leur permettent d'agir en faveur de l'intérêt général, contribuant ainsi au lien social, à l'engagement citoyen et à l'émancipation individuelle ou collective. Elles sont aussi génératrices de richesses en termes d'activités déployées et participent au dynamisme de la vie locale et à l'attractivité de notre département.

La crise sanitaire a mis en lumière l'importance du tissu associatif mais également sa vulnérabilité en termes économiques, de bénévolat ou d'emploi. Ces fragilités doivent faire l'objet d'une attention particulière de la part des collectivités publiques. **Si le Département est un acteur majeur du soutien au monde associatif, le nouvel exécutif départemental est convaincu de la nécessité de renforcer et développer la vie associative pour les prochaines années, notamment à l'égard de la jeunesse.**

Cette priorité politique ne pourra trouver du sens que si elle répond au mieux aux besoins du terrain. Pour cela, nous avons souhaité tenir des **Assises pour le développement de la vie associative s'adressant aux associations, élus locaux et divers partenaires.** Pour ce faire, ce sont **7 rencontres** d'échanges et de travail qui sont organisées, en proximité, sur l'ensemble du territoire.

Nous espérons vivement votre présence à ces rencontres afin de dessiner ensemble les contours du soutien à la vie associative ardéchoise de demain !



Olivier Amrane,
Président du Département



Christian Féroussier,
Vice-président en charge des sports, de la culture et de la vie associative



Ingrid Richioud,
Vice-présidente en charge de l'éducation et de la jeunesse

LES 7 RENDEZ-VOUS



1 Territoire sud-est

Pour les structures, élus et partenaires des territoires : Ardèche Rhône Coiron, DRAGA et Berg et Coiron

Mardi 23 novembre de 18h à 20h30

Centre culturel, Quartier Barulas, 07220 VIVIERS

2 Territoire sud-ouest

Pour les structures, élus et partenaires des territoires : Bassin d'Aubenas, Ardèche des Sources et Volcans et Montagne d'Ardèche

Jeudi 25 novembre de 18h à 20h30

Espace Lienhart, 50 chemin de Ripotier, 07200 AUBENAS

3 Territoire sud

Pour les structures, élus et partenaires des territoires : Gorges de l'Ardèche, Val de Ligne, Beaume Drobie, Pays des Vans et Cèzes-Cévennes

Mardi 30 novembre de 18h à 20h30

Salle Rionis, rue Pasteur, 07120 RUOMS

4 Territoire nord-est

Pour les structures, élus et partenaires des territoires : Arche Agglo et Rhône Crussol

Jeudi 2 décembre de 18h à 20h30

CEP du Prieuré, Alexandre Faure, Av. Louis Frédéric Ducros, 07130 SAINT-PÉRAY

5 Territoire nord

Pour les structures, élus et partenaires des territoires : Annonay Rhône Agglo, Porte de DrômArdèche et Val d'Ay

Mardi 7 décembre de 18h à 20h30

Salle des fêtes, route Levert, 07100 ANNONAY

6 Territoire centre

Pour les structures, élus et partenaires des territoires : CAPCA, Val'Eyrieux et Pays de Lamastre

Jeudi 9 décembre de 18h à 20h30

Salle de la Palisse, Z.I. La Palisse, 07160 LE CHEYLARD

7 Restitution des Assises

Jeudi 3 février 2022 à 18h

Hôtel du Département, Quartier La Chaumette, 07000 PRIVAS (possibilité de suivre la restitution en visioconférence).

LE DÉROULÉ DES RENCONTRES SUR LES TERRITOIRES



Accueil sur place à partir de 17h30

18h00 | Introduction : présentation des nouvelles orientations de l'exécutif départemental et prise de parole de la DSDEN (Direction départementale des services de l'Education nationale)

18h15 | Etat des lieux synthétique de la vie associative ardéchoise

18h20 | Vidéo d'un témoin inspirant témoignant des grands enjeux relatifs à la vie associative

18h30 | Ateliers participatifs

19h45 | Conclusion

20h00 | Verre de l'amitié

LES INFOS PRATIQUES



L'inscription en ligne est obligatoire jusqu'à 4 jours avant chacune des dates. Le formulaire est accessible sur le site Internet du Département : www.ardeche.fr/associations

Merci de renseigner **un formulaire par participant**. Vous recevrez, courant novembre, une confirmation de votre inscription par courriel.

Les rencontres auront lieu dans le respect des règles sanitaires en vigueur avec des jauges adaptées. Merci de **prévoir votre passe sanitaire et votre masque**.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous joindre par courriel à assises.associations@ardeche.fr ou par téléphone au **04 75 66 79 37**